



CHAMPIONNAT RÉGIONAL 2024

HAUTS-DE-FRANCE

1^{ère} MANCHE

21/04/2024



Dunkerque



Le Surf Casting Club Dunkerquois a le plaisir d'organiser la 1^{ère} manche du championnat régional des Hauts-de-France 2024 à Dunkerque le dimanche 21 avril, dont vous trouverez les détails ci-après.

Déroulement

- Date : dimanche 21/04/2024
- Horaire : 10h30-14h30
- Lieu : [Digue du Braek, Dunkerque](#) (pour GPS : Route de la digue du Braek, Dunkerque)

Tirage, remise des cartons, classement

- Le tirage au sort sera réalisé numériquement le vendredi soir 19/04, à partir de 21h et sera communiqué dans la foulée par email + sur la [page Facebook du SCCDK](#).
- La **distribution des cartons se fera le dimanche de 8h45 à 9h15** (risque de forte affluence sur le Braek) au numéro 1 de la digue du Braek. Un seul représentant par club pour récupérer les fiches et effectuer le règlement si ce n'est déjà fait.
- Les cartons seront récupérés au même endroit, au numéro 1, **jusqu'à 15h15 dernier délai**.
- Le classement se fera à partir de 16h, et sera communiqué dans la soirée.

Inscriptions

Seuls les dossiers d'inscriptions accompagnés du chèque libellé à l'ordre du SCCDK, ou paiement par virement, seront pris en considération (mise 8€ par pêcheur), et devront être adressés pour le vendredi midi 19/04 dernier délai :

- par email à sccdunkerque@gmail.com pour la liste de vos participants,
- et par courrier à Dominique MOREL, 26 Rue des Acacias, 59210 COUDEKERQUE-BRANCHE, pour le règlement.

En cas de non-participation d'un pêcheur à la compétition, aucun remboursement de l'inscription ne sera effectué par l'organisateur sauf motif justifié et validé par l'organisateur.

Règlement

- Le règlement FFPS du comité Hauts-de-France sera appliqué,
- Seau, stylo et règle obligatoires pour CHAQUE pêcheur,
- Remettre son carton au pêcheur N+1 (sauf le dernier numéro qui remet au voisin N-1),
- Signer son carton et celui de son voisin à la fin du concours, en indiquant le nombre total de prises,
- **Prendre une photo de votre carton après signature par votre commissaire + une photo du carton du pêcheur pour lequel vous êtes commissaire (utile en cas de litige),**
- A l'issue du concours, remettre son carton au numéro 1 sur la digue du Braek (avant 15h15).

En cas de météo défavorable, n'assurant pas la sécurité optimale des compétiteurs, le concours sera annulé. Décision prise le vendredi 19/04 à 20h15 (après actualisation des bulletins météorologiques).

1/ Toutes les réclamations relatives au déroulement de l'épreuve ou au non-respect du règlement sont à remonter par les présidents de club jusqu'à la fin de l'enregistrement des fiches. 2/ Les réclamations concernant le classement sont à remonter dans les 5 jours suivant la publication de celui-ci. Passé ces délais, plus aucune réclamation ne sera prise en compte. Les réclamations seront traitées par le jury de l'épreuve.

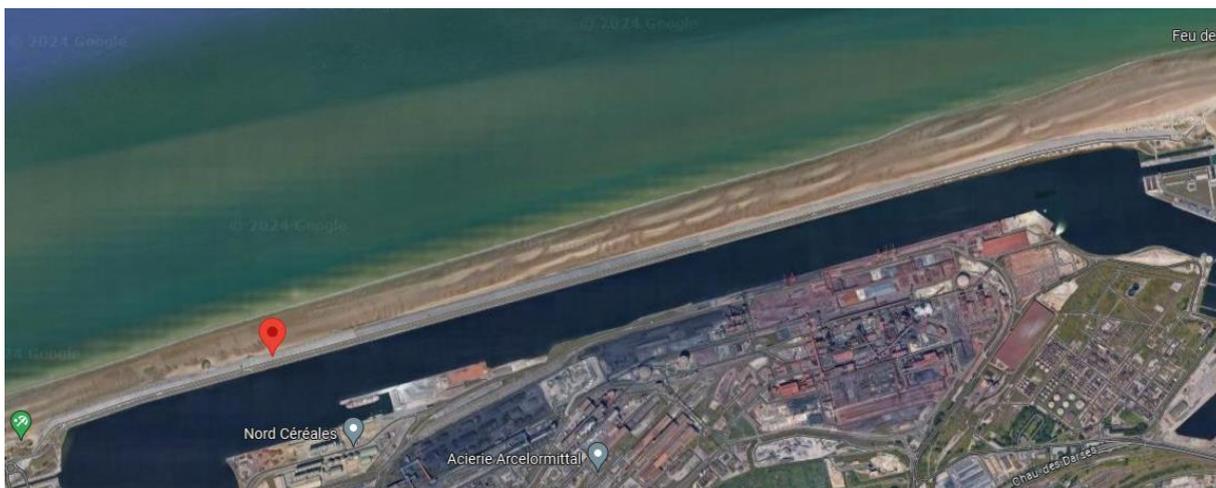
ANNEXES ci-après.

Sportivement,

Frédéric BAUDIN
Président
Surf Casting Club Dunkerquois



Lieu de collecte et de retour des cartons : barrière de limitation de hauteur à l'entrée de la digue



Zone de pêche

